

NOMS D'ANIMAUX ET COMPARAISONS ANIMALIÈRES, UNE DIALECTIQUE DE LA MOTIVATION COMME ÉPREUVE DE VÉRITÉ

Florian BECQ et Éric BORDAS
École Normale Supérieure de Lyon

Le très contemporain *serpent monétaire*, aussi mystérieux et invisible que le *serpent de mer* des marins ivres du XVI^e siècle¹, vient nous rappeler une évidence : l'homme puise chez les animaux, dans leur apparence et leurs usages, une remarquable créativité phraséologique qui ne demande qu'à se stabiliser en locutions à statuts morphologiques divers (métaphores nominales, comparaisons binaires, phrases verbales, *etc.*).

On pourrait, sans difficulté, et presque au hasard, sans réfléchir, multiplier des exemples à l'infini : termes techniques par catachrèses (*œil-de-bœuf*, *pied-de-biche*, *gueule-de-loup*), apostrophes affectueuses (*ma puce*, *mon lapin*, *ma biche*), jurons (*nom d'un chien ! punaise ! la vache !*), insultes (*quel chameau ! c'est une vraie teigne*, *vieux cochon*), noms de jeux (*pigeon-vole*, *chat-perché*, *saute-mouton*, *cerf-volant*), désignatifs divers propres à des jargons de métiers ou à des argots jadis crapuleux (*écrire dans un canard*, *l'ours et le singe des typographes*, *avalier la grenouille*²). Tous ces cas relèvent d'une désignation par dénomination métaphorique avouée, faisant appel, très simplement, à une prétendue analogie entre l'objet désigné et ainsi baptisé, motivant la création d'expressions qui seraient autant de répliques à l'insupportable arbitraire du signe langagier. Grâce aux animaux et à leurs noms, l'homme peut inventer une langue de raison et d'expérience, dont le principe est la *représentation*, des expériences, et d'une histoire de cette représentation. En somme, l'homme a besoin de l'animal pour caractériser sa vision des choses *et* nommer un nouveau sujet de discours – et, précisément, tout se joue dans la concomitance de ces deux activités cognitives.

L'élément troublant est que c'est le même homme qui invente les noms d'animaux, des zoonymes, en discours scientifique savant, pour désigner des référents empiriques, dans une articulation de la représentation et de l'analyse³, puis des locutions familières à base de ces noms d'animaux pour caractériser ses frères humains (*têtu comme une mule*, *un caractère de cochon*, *une cervelle de moineau*). Donc : l'homme invente des noms pour les animaux,

¹ Voir Olaus Magnus, *Historia de Gentibus Septentrionalibus* (1555).

² Ces trois exemples se trouvent dans Balzac, *Illusions perdues*, *Splendeurs et misères des courtisanes* (1837-1847).

³ Voir S. Mellet (dir.), *Les Zoonymes*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres, 1997.

qui lui servent ensuite à dire une représentation de l'homme ; or les noms d'animaux posent, comme tous les noms, le problème de leur motivation, cette motivation qui est celle que prétendent justifier, par l'exemple, les minis paraboles des locutions animalières – qui racontent toujours une histoire justifiant leur invention et leur application circonstanciée, plus ou moins métaphorique (*avalier des couleuvres, subir un temps à ne pas mettre un chien dehors, ne pas attacher son chien avec des saucisses*). Les locutions (animalières) sont, ainsi, un peu la réponse du populaire au choix des noms (d'animaux) des savants. L'objet de cet exposé sera d'étudier les points de rencontre entre ces deux pratiques de discours, *a priori* antithétiques, et de montrer comment le populaire peut suivre une science qu'il ne connaît pas, ou, au contraire, s'y opposer et susciter des nouveaux sujets en fonction de l'évolution des représentations.

Zoonymes : mots, termes et taxinomie

Dans la recherche des nominations animales, une dichotomie s'esquisse entre la taxinomie scientifique et le langage commun. De nombreuses critiques sont avancées contre ce dernier qui ferait un emploi abusif de noms à l'extensivité trop grande, au sens où ils englobent et confondent de nombreux référents. Le langage scientifique, quant à lui, se veut technique, rigoureux, et s'évertue à proposer des nominations complexes sous forme latine, et ce tout en respectant scrupuleusement le tableau taxinomique : la *Taxonomic hierarchy*. Ce tableau permet une classification méthodique du monde animal selon des critères physique, physiologique et comportemental. Cette *Taxonomy hierarchy* se pose comme scalaire puisqu'elle s'évalue sur huit échelles pour la classification biologique du règne animal, classés dans l'ordre suivant : règne, phylum (ou embranchement), sous-phylum, classe, ordre, famille, genre, espèce. La dernière échelle, celle de la race, apparaît avec la manipulation génétique d'animaux domestiques (chiens, chats) ou encore domestiqués (chevaux, bœufs).

Le règne peut se définir comme la première grande division de la nature, si l'on reprend l'ancienne classification de Linné dans le *Systema Naturae* (1735). Il existe alors trois règnes : celui du minéral, du végétal et enfin de l'animal. Ce dernier regroupe des sous-embranchements que l'on a tendance à réduire à celui des vertébrés (poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères), mais qui n'en constitue en réalité qu'une infime partie.

Les phylums, ou embranchements, désignent les grandes divisions du monde animal. D'un point de vue biologique, ils correspondent à la souche primitive d'où est issue une série généalogique. On y trouve, entre autres, les cordés, à savoir des animaux possédant, au moins

à l'état embryonnaire, une corde dorsale, c'est-à-dire une baguette flexible qui constitue le prototype même de la colonne vertébrale. Les vertébrés constituent un sous-phylum de l'embranchement des cordés.

Quant aux sous-phylums, classes, ordres, familles, genres, espèces, et races, ce sont des divisions qui permettent de classer méthodiquement un animal donné. Dans le cadre de cette étude, on se concentrera sur les vertébrés (composé de cinq classes : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons) tout simplement parce que ce sous-phylum des cordés recoupe les animaux les plus familiers.

À partir de ce rappel, on peut comprendre la composition d'un nom savant et son intégration au sein de la hiérarchie taxinomique, avec l'exemple paradigmatique du *loup d'Europe*. En tant qu'espèce, le loup d'Europe porte une appellation latine, à valeur internationale : *canis lupus*. Pour plus de précisions, on ajoute au nom de l'espèce le nom du zoologiste qui l'a décrite scientifiquement. C'est pourquoi le loup d'Europe s'appelle officiellement « *Canis lupus Linné 1758* ». La date correspond à l'année au cours de laquelle Linné a étudié l'animal ; le premier mot, *canis*, désigne le nom du genre, le second, *lupus*, définit l'espèce. Le genre *canis*, en tant que totalité plus globalisante, regroupe des espèces dites voisines : le chien domestique (*canis familiaris*), ou encore le coyote (*canis latrans*). Le genre *canis* ainsi que les genres voisins forment la famille des canidés. Cette même famille de canidés prend place dans l'ordre des carnivores, ordre qui fait partie de la classe des mammifères. En pareille occurrence, on peut voir que l'appellation latine est utilisée uniquement pour les noms de genre et d'espèce. Elle fait office de nom international, et donc officiel. Dans cette logique taxinomique, la simple connaissance du nom de genre et d'espèce donne une connaissance analytique de l'aspect biologique de l'animal en question, analytique au sens où elle est contenue dans le concept même de *canis*. En effet, si l'on sait que le loup d'Europe fait partie du genre *canis*, on sait du même coup, en suivant le tableau taxinomique, que ce genre s'intègre dans la famille des canidés. Et si l'on sait que cette famille prend place dans l'ordre des carnivores, on est alors informé analytiquement du régime alimentaire du loup. Le nom savant des animaux permet donc de donner des informations primaires concernant l'animal concerné.

L'exemple du loup d'Europe est assez simple, mais si l'on s'intéresse à des espèces plus obscures, la connaissance des noms savants s'avère indispensable, non seulement pour connaître leur régime alimentaire, mais encore leur physiologie, leur environnement ainsi que

les autres espèces dont elles sont voisines. Le nom savant prétend donc répondre à la vérité d'une motivation descriptive : sa logique est, en fait, fondamentalement sémasiologique, partant de la chose pour aller vers le mot, dans une relation de représentation portée par des informations externes⁴.

Cependant, la nomination savante pose problème : une science poussée à un tel degré de précision tend à ne plus évoquer l'animal lui-même, mais un prototype, voire un idéal. On remarque une carence dans la visée communicationnelle puisque de nombreux allocutaires ne parviennent pas à identifier les référents nommés par une connaissance se rapprochant de l'ésotérisme. L'on est alors dans des relations d'hyponymie poussées à l'extrême. D'ailleurs, si la nomination est un acte de parole qui relève d'une désignation d'une chose ou d'une personne par un nom, la dénomination, quant à elle, peut être comprise comme le résultat d'un acte de parole qui éloigne le rapport à l'objet par le fait de le nommer. Par là, on dé-nomme en désignant. Le tableau taxinomique fonctionne sur les relations hiérarchiques d'hyponymie et d'hyponymie. En effet, l'hyponymie consiste en une relation sémantique d'inclusion : *arachnide* est l'hyponyme d'*araignée*, *araignée* est l'hyponyme d'*arachnide*. D'un point de vue référentiel, l'extension *araignée* est incluse dans l'extension *arachnide*. Ce faisant, *arachnide* est le sème générique qui englobe araignée ainsi que scorpion, qui sont donc des co-hyponymes. Cette relation d'hyponymie se veut transitive et se fonde sur une implication d'ordre logique : si *arthropode* est un hyperonyme d'*arachnide*, et si *arachnide* est un hyperonyme d'*araignée*, alors *arthropode* est lui-même un hyperonyme d'*araignée*. Ce faisant, l'affirmation de l'hyponyme et la négation de l'hyperonyme aboutissent à une contradiction logique : on ne peut pas dire « c'est une araignée, mais ce n'est pas une arachnide ». Ces relations d'hyponymie contribuent à l'élaboration d'un lexique de spécialité de la zoologie, c'est-à-dire d'un sous-système linguistique qui emploie une terminologie spécifique. Si les mots désignent des choses, et les noms des êtres, la langue de spécialité utilise davantage des termes que des mots. Idéalement, le terme est un mot non ambigu, ce qui participe de la visée d'une univocité de la part du lexique de spécialité.

Les mots des zoonymes : langue non spécialisée et langage courant

À l'opposé, le langage commun, plus sensible aux mots qu'aux termes, s'en tient à la seule connaissance prototypique. Par exemple, le substantif *baleine* illustre tout à fait ce

⁴ D'où les sévères critiques de M. Alinei, par exemple, contre l'approche onomasiologique des zoonymes : in S. Mellet (dir.), *op. cit.*, p. 11.

mouvement globalisant : il recouvre en effet un ensemble de mammifères marins de grande taille appartenant à l'ordre des cétacés. La représentation mentale attachée au mot *baleine* en fait un grand animal à fanons, ce qui en soit est réducteur puisque les cétacés comptent également des baleines à dents, les odontocètes. Finalement, *fanon* est l'un des sèmes de *baleine* en emploi courant, alors que *baleine* en emploi scientifique dénomme également des mammifères marins pourvus de dents. Le mot ne représente alors qu'un seul sous-ordre des cétacés. La non-concordance de ces deux systèmes de dénominations animales met en évidence deux travers : la nomination scientifique appartient à un lexique trop spécialisé pour être opérant d'un point de vue pragmatique, et l'exactitude cède à la pragmatique dans la nomination commune. *Baleine* et *cachalot*, volontiers utilisés comme insultes, ne sont pas du tout synonymes et ne désignent pas le même animal, il s'agit de deux mammifères appartenant à deux sous-ordres différents.

Pour rester dans le même environnement marin, le nom de *requin* ressort d'un paradigme de l'ambiguïté. Longtemps, on a cru que le terme *requin* provenait de *requiem*, puisque dès que l'on voyait cet animal, on faisait sa prière. L'origine du nom est controversée : *requin* viendrait de *quin* (chien), au sens de *chien de mer*. Le substantif *squale*, de sens identique, vient de *squalus*, ce qui fait référence à la peau rugueuse de ces animaux. De nombreuses espèces de requins comportent le terme *requin* dans un de leurs noms vernaculaires (requin blanc, requin pèlerin, requin-baleine⁵), mais ce n'est pas toujours le cas (roussette, maraîche, mako⁶).

Si l'on veut un autre exemple, on rappellera qu'un autre nom d'animal est sujet à des histoires bien connues des littéraires, celui de *renard*. Il s'agit d'un substantif ambigu qui désigne en français certains canidés du genre *vulpes*, proches du genre *canis*. Le problème réside dans le fait que le nom de *renard* est aussi utilisé pour désigner des canidés d'autres genres comme *cerdocyon* ou *otocyon*. Ce faisant, le nom de *renard* est employé pour désigner des espèces appartenant à des genres distincts, c'est pourquoi cette appellation n'est pas un nom normalisé. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que jusqu'à la fin du XIIe siècle, dans de nombreux dialectes français cet animal est d'abord nommé *goupil*. C'est à partir du *Roman de Renart* que le goupil sera nommé ainsi. Dans ce recueil de récits imaginaires, Renart le goupil joue des tours aux autres animaux et aux humains, d'où l'expression populaire qui s'est alors

⁵ Le terme de *requin-baleine* est intéressant, car il recoupe des critères empiriques et des critères biologiques.

⁶ Plus tard, on a accolé le terme de *requin* à celui de *mako* pour souligner le danger potentiel de ces quelques espèces pour l'homme.

répandue, *malin comme Renart*, puis, en français moderne, *rusé comme un renard*. Ce faisant, le nom de *renard* a remplacé celui de *goupil* par une antonomase de nom propre qui s'est opérée progressivement. Au Moyen-Âge, le goupil était si détesté, avait si mauvaise réputation, que même son nom était censé porté malheur : c'était l'exemple même du nom *tabou* (sacré) des anthropologues, au détail près que ce *tabou* était *noa* (profane), et que la non-prononciation se voulait conjuration, et non respect⁷. Comme il fallait bien parler, parfois, de cet animal alors fort familier, on pensa contourner la malédiction en disant « *renart* », eu égard au succès de l'œuvre littéraire – la dérivation au féminin entraînant très vite la sonorisation de la finale.

Avec cet exemple pittoresque, on peut s'interroger sur le statut des noms d'animaux, entre noms communs et noms propres, épreuve exemplaire d'une certaine conception du réel basée sur une expérience de l'ontologie. Si le nom commun désigne les caractéristiques essentielles, à savoir l'être, le nom propre désigne les éléments biographiques, le vivre donc. Selon cette logique, les noms d'animaux relèvent donc davantage des noms communs que des noms propres, ce pourquoi leurs formes populaires vernaculaires sont traductibles d'une langue à l'autre.

Dans ces quelques exemples, on remarque que l'ambiguïté s'explique par l'utilisation de noms véhiculaires qui soit recourent des référents inadéquats, soit rassemblent des référents n'appartenant pas au même genre, et donc faisant partie d'espèces différentes. Le nom vernaculaire peut se définir comme un nom usuellement employé pour désigner une ou plusieurs espèces dans son pays ou sa région d'origine. Par là, il s'oppose au nom dit binominal, scientifique et unique partout dans le monde, mais aussi au nom banalisé choisi par des instances d'uniformisation pour chaque langue. Ce faisant, le nom vernaculaire peut regrouper des espèces très différentes. Par exemple, il existe une espèce de requin, *scylhiorinus canicula*, qui est appelé « roussette » en français ; mais *roussette* est aussi le nom vernaculaire attribué à certaines chauves-souris. La confusion s'installe alors puisque le même nom désigne deux espèces n'appartenant même pas à la même classe de vertébrés.

Face à cette utilisation massive de noms vernaculaires, la zoologie s'évertue à attribuer le statut de noms valides aux noms binominaux. Le nom vernaculaire donne autant un indice sur la région où il est employé que sur l'animal lui-même. Pour ce qui concerne le nom valide, il s'agit du nom zoologiquement correct d'un taxon. Au sein de la hiérarchie

⁷ Sur « l'aspect magico-religieux dans la zoonymie populaire », voir M. Alinei, *loc. cit.*

taxinomique, un taxon est une entité conceptuelle qui subsume des organismes vivants possédant des caractéristiques biologiques, physiologiques et environnementales communes. L'espèce est, bien entendu, le taxon fondamental de la classification systématique du règne animal. Cependant, l'utilisation de termes latins conduirait à un scientisme ésotérique qui se couperait des usages. C'est pour cette raison qu'un système d'information taxinomique a entendu proposer des dénominations animales rigoureuses mais accessibles à tous.

De la dénomination désignative de l'animal par l'homme à la caractérisation prädicante de l'homme par l'homme au moyen de l'animal

Les requins, et leur étymologie dramatique, et les renards, purs produits de la littérature, nous l'ont montré : les cloisons ne sont pas étanches, entre discours savants et discours populaires ; les uns et les autres se fréquentent, se rencontrent et peuvent s'influencer mutuellement. Surtout, ces deux exemples nous prouvent, à leur façon, qu'un nom, même scientifique, n'est jamais qu'un mot, et qu'un mot ne dit jamais le réel, mais une représentation de ce prétendu réel – qui serait, sommairement, l'extralinguistique, soit le référent. C'est pourquoi l'*invention* est une partie si importante de l'activité langagière, et en particulier de la dénomination. Il faut *inventer* un mot qui sera le *nom* d'un animal nouvellement répertorié et identifié, un zoonyme : il s'agit d'un acte de baptême, qui permettra de parler d'un objet absent, en le désignant par un signe linguistique. On vient de voir que l'homme cherche à trouver des motivations, de natures diverses, pour justifier ses choix langagiers.

Mais ces zonymes servent également, et de façon massive, à désigner l'homme et ses activités dans un discours de la caractérisation. C'est tout le domaine, immense, des *métaphores animalières*, champ sémantique réunissant des morphologies rhétoriques diverses, comme les comparaisons, les métonymies et les catachrèses, réunies dans un ensemble confus que l'on appelle « images », « expressions », « locutions phraséologiques » ou encore « tours idiomatologiques », dont le trait commun est d'être figés en usage populaire, proches du cliché de langue, donc. L'approche traditionnelle de ce phénomène définit la locution comme un « écart par rapport à la façon de parler normale »⁸ : « Une locution est donc une expression d'origine marginale – le plus souvent technique, mais aussi dialectale, argotique ou affective,

⁸ P. Guiraud, *Les Locutions françaises*, Paris, PUF, 1961, p. 6.

stylistique – qui est passée dans la langue commune avec une valeur métaphorique et s’y est conservée sous une forme figée et hors de l’usage normal »⁹.

Les locutions se caractérisent surtout par leur valeur archaïque, en ce qu’elles sont toutes issues d’un fonds culturel ancien, que l’on peine à retrouver ; et leur paradoxe tient en ce qu’elles constituent des signes langagiers à la fois arbitraire et motivé. Arbitraire dans la mesure où l’image qui est à l’origine de la locution et qui en motive le sens tend à s’obscurcir ; mais, en même temps, les mots qui la composent, bien que formant une unité, conservent une certaine autonomie. Ainsi le sens est clairement motivé dans *lever un lièvre* ou *tondre la laine sur le dos*. « Mais dans la plupart des cas, l’image libérée par la locution s’actualise sans révéler le lien sémantique qui est à la base des valeurs particulières de l’expression »¹⁰. Pourquoi *reprendre du poil de la bête*, par exemple, ou *se traiter de tous les noms d’oiseaux* ? Qu’est-ce que cela veut dire ? C’est ce que ne savent pas les locuteurs : une image leur apparaît, mais non le sens exact qui constitue la motivation ; la valeur pragmatique de la citation dans un contexte particulier de communication suffit à résumer et épuiser le champ sémantique des mots.

Dans cette linguistique de la locution caractérisante, on retiendra donc l’exemple des sémantismes animaliers, qui se trouvent être notoirement proliférants¹¹. Ce qui ne saurait être un hasard. Dans la Bible, il est confié à Adam un pouvoir spécifique : il a la possibilité de parachever la création divine par le biais de la dénomination des animaux, se livrant à ce que François Dagognet appelle une « onomaturgie »¹², réunissant épistémologie et symbolisme dans son expérience des savoirs. Par là, il attribue une *anima* aux êtres animés et leur permet d’accéder à l’existence. L’homme se sent donc un peu le dieu des animaux : comment les oublierait-il quand il s’agit de se représenter lui-même ? S’il est vrai que Dieu a fait l’homme à son image, l’homme pourrait bien, tout autant, avoir nommé les animaux selon ses propres pratiques identitaires de représentation, et il serait alors très logique qu’il se retrouve en eux pour se penser lui-même. Le détour vers l’animal en tant que nom commun serait presque

⁹ P. Guiraud, *ibid.*

¹⁰ P. Guiraud, *ibid.*, p. 7-8.

¹¹ De nombreux ouvrages de vulgarisation sont régulièrement publiés à ce sujet, preuve de sa popularité : I. Brisson, *Langue de vipère et œil de biche. Les dessous scientifiques des métaphores animalières*, Paris, Eyrolles, 2009 ; S. Girard, *Le Zoo des mots. Dictionnaire des expressions animalières (français, anglais, espagnol, allemand, italien)*, Bromley, Harrap, 1989 ; G. Gréverand, *Nom d’un chien ! Les animaux dans les expressions du langage courant*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988 ; G.-F. Rey, *Sauter du coq à l’âne. Petite anthologie des expressions animalières*, Paris, Albin-Michel, 2008 ; P. Vigerie, *La Symphonie animale. Les animaux dans les expressions de la langue française*, Paris, Larousse, 1992.

¹² F. Dagognet, *Les Noms et les mots*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

indispensable pour remplacer le nom propre de l'homme (*cet animal de Paul*) quand il s'agit de proposer une représentation substitutive à une décevante nomination.

Prenons deux exemples parmi les plus simples et les plus récurrents : *doux comme un agneau* et *malin comme un singe*. Il s'agit de deux comparaisons, qui assimilent une qualité (l'adjectif) à un prototype (le nom), valant pour espèce, mais non pour genre, du fait de l'article indéfini¹³. Ces deux locutions disent, en fait, toute une histoire des représentations, qui continue à être entendue à chacune de leurs mentions, fussent-elles totalement impensées.

En effet, l'expression *doux comme un agneau* est d'abord attestée, à la fin du XIII^e siècle, sous la forme *bénin* ou *simple comme aigreaux*, image très claire de l'innocence. Mais en 1552, Rabelais publie son *Quart livre*, avec l'épisode de la vengeance de Panurge contre le négociant Dindenault, dont le succès allait immédiatement populariser le groupe nominal *mouton de Panurge*, métaphore *in absentia* pour désigner les personnes qui s'imitent les unes les autres sans réflexion. Les moutons de Panurge, et leur sottise, jetèrent un irrémédiable soupçon sur la sous-famille des caprinés dans la famille des bovidés et du genre *ovis*, parents et enfants, excessivement sacrificielle : du coup, les adjectifs *bénin* ou *simple*, de l'expression antérieure se trouvèrent réorientés vers une signification moins positive, moins univoque qu'au début ; l'image perdait de sa clarté. En 1643, l'expression est attestée sous la forme *doux comme un agneau* : l'adjectif entend renforcer clairement le sème de la naïveté enfantine contre la docilité excessive et sans intelligence des moutons de Panurge. Les deux expressions purent ainsi cohabiter sans contradiction. Enfin, une vingtaine d'années plus tard, La Fontaine avec *Le Loup et l'agneau* du premier livre de ses *Fables* proposait la parabole explicative qui allait définitivement entériner la pertinence de l'image, suffisamment claire et stable pour pouvoir désormais être aussi bien utilisée dans un sens laudatif que dans un sens critique (par ironie) selon le point de vue du locuteur.

Cet exemple est remarquable en ce que c'est le discours savant de la littérature (Rabelais) qui a entraîné une modification de la locution populaire – comme compère Renart a eu la peau du goupil des campagnes. Depuis Rabelais, le mot *moutons* appelle presque mnémotiquement, selon les contextes, si l'on est en emploi métaphorique, le groupe prépositionnel *de Panurge* : le discours savant de la culture écrite a proposé une nouvelle configuration mentale autour de l'objet *mouton*, portée par une représentation simple et claire.

¹³ Voir l'opposition entre l'emploi générique du défini et spécifique de l'indéfini dans l'illustre axiome : *l'homme est un loup pour l'homme*.

Or il ne peut échapper à personne que c'est, en fait, autour d'un nom propre, *Panurge*, que se joue cette transformation du littéral vers le figuré, et de la métaphore (parabolique) vers la métonymie : dans la famille des humains, il y a une espèce particulière que l'on appelle « les moutons de Panurge », à ne pas confondre avec les autres moutons, et encore moins avec les gentils agneaux ; le groupe nominal opère donc presque, à son tour, comme un nom d'espèce, par l'ajout d'un mot qui est lui-même un nom. La désignation est ici nomination substantive radicale, car la caractérisation vaut pour onthologisation d'une référence.

Dans ce cas, les deux expressions, *moutons de Panurge* et *doux comme un agneau*, se répondent, mais leur influence reste limitée à leur sollicitation en discours. Dans d'autres cas, on voit la locution particulière susciter une modification profonde des mentalités prenant en charge les représentations, mais aussi la langue française elle-même. Ce qu'a réalisé, en effet, l'autre comparaison populaire : *malin comme un singe*.

Aujourd'hui, n'importe quel dictionnaire de français note cette expression comme synonyme de *astucieux*, *futé*, et relevant d'une caractérisation résolument sympathique. Mais la locution avait jusqu'au XVIII^e siècle un tout autre contenu, explicable à partir du sens étymologique de *malin* : qui est méchant, porté à nuire. La référence démoniaque est certaine : le *malin*, dans la rhétorique et le vocabulaire chrétien, désigne l'esprit du *mal*, soit le diable. Du reste, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la comparaison *malin comme un singe*, familière, est en concurrence étroite avec *méchant comme un singe* ou *malicieux comme un singe*, pensées l'une et l'autre comme des synonymes dans le même paradigme de la représentation du mal. Il convient de se souvenir que le singe est, depuis le Moyen-Âge, l'animal maléfique par excellence, la représentation même du démon. Mais à la fin du XVII^e siècle, la signification de l'adjectif *malin* évolue, allant vers le positif, par un paradoxe très étonnant, mais incontestable : *malin* commence à permuter avec *habile*, *intelligent*, certes, en conservant les sèmes de ruses et d'adresse douteuse, en opposition à une belle et droite honnêteté morale et intellectuelle, mais dans des contextes de plus en plus dédramatisés¹⁴.

¹⁴ S. Giocanti nous fait la remarque suivante. Une hypothèse expliquant cette évolution sémantique lexicalisée serait le rôle de l'expression (et de l'idée) de Descartes « *malin génie* » à partir du milieu du XVII^e siècle, époque où les concepts et le vocabulaire cartésiens commencent à circuler assez largement. Introduit à la fin de la première des *Méditations métaphysiques* (publiées en 1647 dans la traduction française), le « *malin génie* » n'entre pas en scène comme représentation du mal. « Artefact méthodologique qui s'inscrit dans la pratique d'un doute hyperbolique, l'esprit dit 'malin' a pour fonction de mettre à l'épreuve la rationalité. Dans le cadre d'une construction intellectuelle où le sujet méditant cherche à se déprendre de ses croyances par des ruses, le 'malin génie' est même l'astuce suprême par laquelle la refonte de la science sur des bases inébranlables est rendue effective, ce qui est pour le moins positif » (S. Giocanti). Nous remercions chaleureusement S. Giocanti et D. Kolesnik de cette proposition d'explication, qui nous semble entièrement convaincante.

Cette évolution sémantique de l'adjectif n'a pas entraîné une modification de la locution qui est restée la même, contrairement au *simple agneau* qui est devenu un *doux agneau*, précisément afin d'éviter toute équivoque. Du coup, la référence au singe s'en trouva entièrement revue : de cet animal, hier détesté pour sa ressemblance insupportable avec l'homme, on retient l'adresse, l'habileté, l'adaptation, sèmes tous compatibles avec la nouvelle acception de l'adjectif *malin*¹⁵.

C'est le début de la réhabilitation populaire du singe, aujourd'hui animal aimé. Il a ainsi appartenu à un linguiste, le lexicologue Kurt Baldinger, de démontrer ce que les historiens des représentations ont pu, par la suite, confirmer : l'évolution sémantique d'un adjectif en langue française, *malin*, a entraîné une modification absolue de l'image culturelle du singe. Démonstration éloquente et sémillante tout à la fois, s'il en est besoin, des capacités du langage à modifier l'image du réel.

L'animal est donc, incontestablement, un enjeu linguistique et langagier décisif pour l'homme. Parce qu'il oblige l'homme à inventer des mots qui seront des noms valant pour essence, rendant caduque par là même toute opposition méthodologique entre onomasiologie et sémasiologie, base des études lexicales : la désignation est impossible sans la signification qui vaut pour identification. La prétendue rivalité entre noms latins savants et noms vernaculaires populaires zonymiques n'en est pas une, pour des raisons parallèles : l'animal des encyclopédies *n'est pas* l'animal de la nature, celui que l'homme peut croiser et connaître ; les deux pratiques désignatives renvoient à deux registres d'expériences complémentaires, qui doivent avoir, chacune, son vocabulaire. Et puis les noms d'animaux suscitent des créations d'images infinies, selon ces mêmes registres d'expériences, qui font la culture d'une nation. Invention de noms, inventions de comparaisons : dans les deux cas, il s'agit de *dire* la vérité dans une intransigeance absolue du langage, le populaire ne le cédant en rien au savant, quitte, si nécessaire, à modifier le sens des adjectifs et la perception de l'animal pour rester dans l'adéquation du mot à la chose. Car tout le monde le sait : pour dire la vérité, il faut d'abord *appeler un chat un chat*¹⁶.

¹⁵ Sur cette locution, voir A. Rey & S. Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert, 1993, p. 499.

¹⁶ Sur cette locution, fixée par Boileau (*Satires* I), d'origine sans doute érotique, voir A. Rey & S. Chantreau, *op. cit.*, p. 154. Elle semble une tautologie d'évidence, mais les choses sont infiniment plus subtiles si l'on sait que le nom de ce petit animal familier, soit le mot *chat*, est l'un des plus mystérieux qui soient quant à son origine : *ailouros* pour les Grecs (animal qui remue la queue), *felis* pour les Romains, puis *cattus* à partir du IV^e siècle, sans doute, sans que l'on sache très bien pourquoi. Au début du XX^e siècle, le linguiste L. Sainéan a retracé l'expansion spectaculaire du mot *chat* en français et en roman, dans et hors de la *Romania* (familles germanique, celtique, slave, sémitique et finno-turque), déplorant l'impuissance de la linguistique à établir l'histoire d'un mot

« absolument isolé en latin où il apparaît d'une façon presque mystérieuse » et y voyant une sorte de « création linguistique sans histoire et réfractaire à toute analyse » – L. Sainéan, *La Création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques : le chat*, Halle, 1905, p. 5-7. Dans son ouvrage, Sainéan rappelle une première hypothèse, selon laquelle le mot est d'origine populaire latine, puis une autre, qui invoque une origine germanique, avant d'expliquer qu'il y a aussi une tradition qui fait dériver *cattus* du celtique, en rapport avec les noms d'ethnies gauloises *catti* ou *chatti*, et une autre qui conclut à une origine mixte, germano-celtique... Une poule n'y retrouverait pas ses poussins.